

PLAN DU REAMENAGEMENT

ATDx

Echelle 1/3000 - Coordonnées UTM 40 - NGR
15_08_13_phase 3 ream.dwg

4 novembre 2015

E= 364.800



LEGENDE :

-  Limite d'autorisation
-  Limite d'extraction = Zone remblayée jusqu'au TN
-  Chemins de terre
-  Zone remise en culture
-  Zone aménagée pour l'ostréiculture
-  Andains
-  Zone de végétation (hors cultures)

